



N° 121 Audit de gestion portant sur la gestion des matériaux d'excavation

rapport publié le 10 novembre 2017

No 121 Gestion des matériaux d'excavation			
Recommandations proposées	13	Ouvert	1
		Fermé	11
		Refusé	1

Sur les treize recommandations émises par la Cour des comptes, douze ont été acceptées et une refusée.

Au 31 décembre 2024, onze recommandations ont été mises en œuvre, mais aucune n'a été fermée durant la période sous revue.

La dernière recommandation ouverte a fait l'objet d'un nouveau report au 30 juin 2025 (recommandation 13). Celle-ci concerne la prise en compte par le Service de géologie, sols et déchets (GESDEC) des modifications de l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD) relatives à certains contrôles, entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2017, soit il y a plus de sept ans. La Cour regrette ce constat et encourage le GESDEC à redoubler d'efforts afin de trouver un terrain d'entente avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le délai supplémentaire doit ainsi permettre au GESDEC de concrétiser les discussions qui sont en cours avec l'OFEV.

No 121 Gestion des matériaux d'excavation					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
121-R1	Définir une analyse prospective des besoins et des capacités.				Refusé
121-R2	Proposer au Conseil d'Etat l'instauration de dispositions légales et réglementaires rendant obligatoire le traitement des matériaux d'excavation.	Modéré	GESDEC	30.06.2019 31.12.2019 31.12.2020 report 31.12.2022	Fermé
121-R3	Publier une analyse sur le potentiel de recyclage des matériaux d'excavation du sol genevois en fonction des éléments du plan directeur cantonal 2030.	Mineur	GESDEC	30.06.2019 30.06.2019 31.12.2019 31.12.2020 report 31.12.2021	Fermé
121-R4	Proposer au Conseil d'Etat une modification des directives de l'Etat afin de rendre obligatoire pour l'ensemble des chantiers du Grand Etat le recyclage des matériaux d'excavation non pollués et l'utilisation des matériaux recyclés.	Modéré	GESDEC	30.12.2019 report 31.12.2020	Fermé

No 121 Gestion des matériaux d'excavation					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
121-R5	Préciser dans les futurs plans de zone et/ou autorisations d'exploiter des décharges de type A que seuls les matériaux d'excavation non pollués dont les fractions valorisables n'auront pu être retirées au préalable seront stockés.	Mineur	GESDEC	30.06.2019 31.12.2020 report 31.12.2021	Fermé
121-R6	Étudier les possibilités permettant d'installer des équipements de recyclage fixes ou mobiles dans les décharges de type A.	Mineur	GESDEC	30.06.2019 30.06.2021 31.12.2021 report 31.12.2022	Fermé
121-R7	Définir les contrôles qu'il faudra réaliser sur les décharges de type A afin de vérifier l'application des règles en matière de recyclage.	Modéré	GESDEC	30.06.2019 31.12.2020 31.12.2021 report 30.06.2022	Fermé
121-R8	Formaliser les contrôles techniques réalisés dans le cadre des autorisations d'exploiter (octroi et surveillance).	Mineur	GESDEC	31.12.2018 30.06.2020 31.12.2020 report 31.12.2021	Fermé
121-R9	Rédiger une procédure sur les activités de préavis du GESDEC pour les autorisations de construire.	Mineur	GESDEC en collaboration avec le CI	31.12.2018 30.06.2020 31.12.2020 report 30.06.2022	Fermé
121-R10	Définir des règles de fixation des amendes.	Mineur	Service juridique de l'environnement	31.12.2018 30.06.2020 31.12.2020 report 31.12.2021	Fermé
121-R11	Effectuer une mise en conformité avec la loi afin de garantir une égalité de traitement entre les installations d'élimination des déchets.	Modéré	GESDEC	31.12.2018 31.12.2020 report 30.09.2021	Fermé
121-R12	Formaliser davantage les contrôles techniques réalisés dans le cadre de la procédure d'exportation de matériaux d'excavation.	Mineur	GESDEC	31.12.2018	Fermé
121-R13	Adapter la procédure de contrôle des exportations pour les flux journaliers, notamment suite à la modification récente de l'OMoD.	Modéré	GESDEC	31.12.2018 31.12.2020 31.12.2021 31.12.2023 31.12.2024 report 30.06.2025	Ouvert